



Pommier / Poirier

N°09
13/04/2017

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



Animateur filière
Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonagui@laposte.net

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N°09 du 13/04/2017 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Période de floraison** : voir encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables est important, le risque pourrait être élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.
- **Carpocapse des pommes** : les premiers papillons ont été piégés en début de semaine.
- **Acariens rouges** : le stade 80% d'éclosions est atteint pour les secteurs précoces et pourrait l'être dès le début de semaine prochaine pour les secteurs plus tardifs.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade F2-G à H pour Chantecler et Canada ; stade G-H pour Golden, Gala et Fuji à début I pour Granny, Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade F2 pour Chantecler ; stade F2-G pour Fuji à début H pour Golden et Gala.

En Charentes : stade F2-G pour Chantecler et Canada à début H pour Gala et Golden.



Stade F2

« Pleine floraison »
(BBCH 64)



Stade G

« Chute des premiers
pétales » (BBCH 65)



Stade H

« Chute des derniers
pétales » (BBCH 67)



Stade I

« Nouaison »
(BBCH 71)

Poirier

En Lot-et-Garonne : stade H-I pour Comice ; stade I pour William's, Conférence, Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade I Comice, William's et Passe Crassane.



Stade H

« Chute des derniers
pétales » (BBCH 67)



Stade I

« Nouaison » (BBCH 71)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

De nouvelles sorties de taches de tavelure ont été observées en ce début de semaine sur arbres non traités en Lot-et-Garonne. Ces symptômes sont à mettre en relation avec les contaminations des 19-21 mars.

Les sorties de taches engendrées par les contaminations des 31 mars-2 avril devraient être visibles à partir de cette fin de semaine.

Depuis le dernier bulletin aucune pluie n'a été enregistrée, il n'y a donc pas eu de risque de contamination sur les postes météo interrogés.

Selon les données du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 1% par jour. A ce jour, le stock de spores projetables serait de l'ordre de 10 à 15% du potentiel annuel.

Evaluation du risque

Des conditions pluvieuses sont annoncées pour le milieu de semaine prochaine. Le potentiel de spores projetables sera important et le risque tavelure pourrait être élevé.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La floraison s'achève pour de nombreuses variétés mais le risque d'infection demeure car nous sommes actuellement en période de pousse active.

Les températures élevées (> à 25°C) enregistrées du 8 au 10 avril ont été favorables au feu bactérien.

Les conditions climatiques annoncées pour les 8 prochains jours ne seraient a priori pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

En parcelles sensibles, des symptômes récents sont observés sur jeunes pousses.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Botrytis de l'œil

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

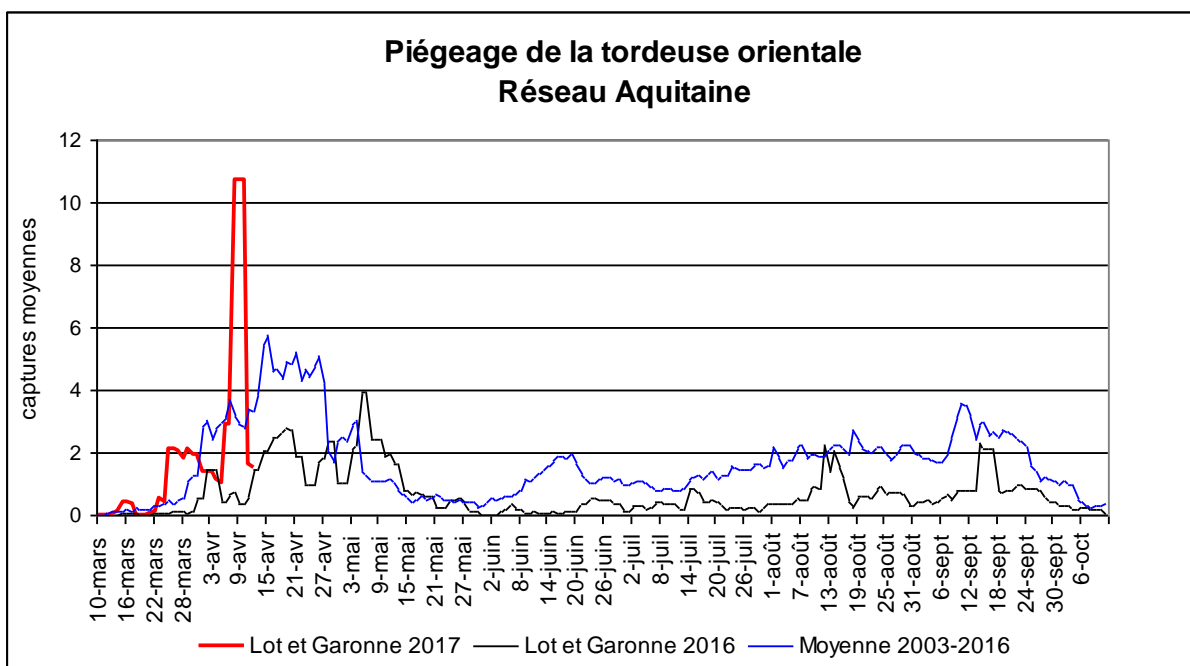
• Black Rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncée) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

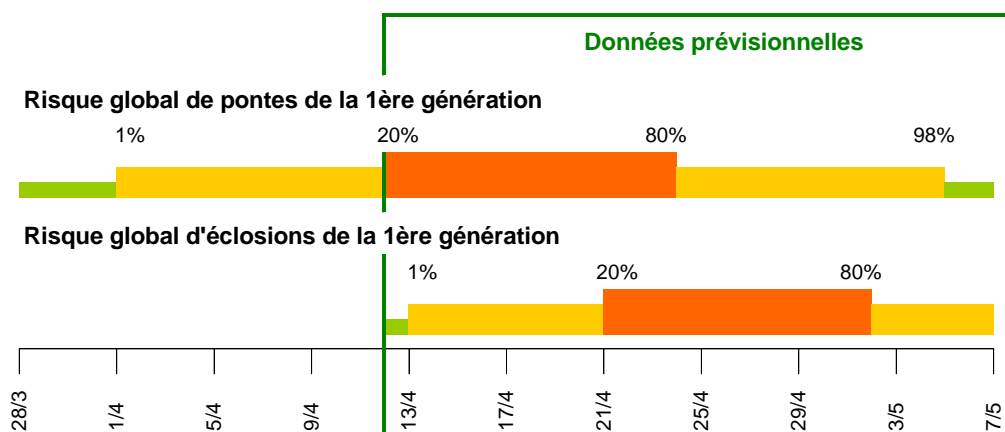
• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours, des prises importantes sont enregistrées depuis la fin de semaine dernière.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 20 à 25% du potentiel de pontes et près de 1% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (12 à 13°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 23-25 avril et les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 20-22 avril et pourraient rester soutenues jusqu'aux 30 avril-2 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage le premier papillon a été capturé en ce début de semaine. Le vol devrait se généraliser dans les jours à venir.

Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débute lorsque les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



Carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (12 à 13°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient débuter à partir des 18-20 avril et s'intensifier à partir des 4-6 mai.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être installés.

• Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de références, le nombre de bouquets floraux occupés par des larves est faible. En parcelles non traités, les larves des différentes tordeuses observées sont majoritairement au stade L3-L4.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets fruitiers soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua et Pandemis, les pièges à phéromones sont à installer dès à présent.

A cette période de l'année, la tordeuse de l'œillet peut-être capturée dans les pièges. Elle se différencie de Pandemis par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Capua

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Pandemis

(Crédit Photo : Inra.fr)



Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Puceron cendré

Dans nos parcelles de référence, quelques foyers sont observés, les colonies se développent. L'activité des auxiliaires est également notée au niveau des foyers (œufs et larves de syrphé).

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression avec le début de colonisation des jeunes organes.

Les premiers adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, on note une majorité de larves âgées, des adultes ainsi que les premières pontes de la seconde génération. **Les dépôts d'œufs débutent.**

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.



Œufs de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours et les prises sont en hausse.

Les premiers dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Punaises**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.



Coreus marginatus

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Dolycoris sp.

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

Lors des battages, la présence de rhynchites frugivores peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises. Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1 mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).



Rhynchite

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Acariens rouges**

Selon nos simulations, le stade 80% d'éclosions est atteint pour les secteurs les plus précoces et sera atteint à partir du début de semaine prochaine pour les zones plus tardives.

En parcelles à forte pression en 2016, de jeunes larves d'acariens rouges sont visibles sur les feuilles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Réseau de piégeage**

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene sp* et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epiblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de Pammene sp

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Adultes d'Epiblema

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".